

RAPPORT ANNUEL 2025-2026

Liaison-Justice
Organisme de justice alternative



Deux bureaux, une seule équipe

850, 4^e Avenue
Val-d'Or (Québec) J9P 1J5

15, rue Gamble Est, bureau 204
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3B6

819 825-6377

www.liaisonjustice.com

info@liaisonjustice.com

Sommaire

Introduction	4
Partie 1 : Portrait de l'organisme	5
Partie 2 : LSJPA	11
Partie 3 : PMRG	23
Partie 4 : Projets et activités	27
Partie 5 : Implication dans la communauté	31
Partie 6 : Avancement organisationnel	35
Critères de l'ACA	39

Introduction

Avancer, c'est parfois choisir un chemin exigeant, mais porteur de lumière. Chaque année, Liaison-Justice accompagne des adolescents et des adultes qui traversent le système judiciaire et qui, à leur manière, cherchent une issue, un sens, une direction. Derrière chaque démarche se cache une possibilité : apprendre, réparer, poser des actions différentes et entrevoir l'horizon au bout du tunnel. Depuis 1985, à l'initiative des gens de la communauté, l'organisme trace ce chemin aux côtés des personnes qu'il accompagne, en misant sur la responsabilisation, la réparation et le potentiel de changement. En 2025-2026, nous poursuivons cette route avec la conviction que chaque pas compte et que, pour chacun, avancer peut mener vers une version plus consciente, plus responsable et plus lumineuse de soi-même.



Thème 2025-2026

Le thème, Tracer son chemin, reflète le parcours des adolescents et des adultes accompagnés par Liaison-Justice. Chacun de ces parcours implique des choix, des apprentissages et des étapes de réparation. L'accompagnement offert vise à soutenir les participants dans leur processus de responsabilisation et de transformation, afin qu'ils puissent progresser, tirer des enseignements concrets et envisager des perspectives plus positives pour l'avenir. Ce thème illustre ainsi l'idée que chaque pas, chaque décision, contribue à construire un chemin vers une version plus consciente et responsable de soi-même.

Critères de l'Action communautaire autonome (ACA)

Les organismes ACA, comme Liaison-Justice, sont enracinés dans leur communauté et libres de définir leur mission et leurs pratiques. Leur action vise à soutenir la transformation sociale à travers des approches globales, citoyennes et une gouvernance indépendante. Ces fondements illustrent notre façon de tracer notre chemin : avancer avec autonomie, responsabilité et engagement pour créer des impacts positifs dans la communauté.



Partie 1

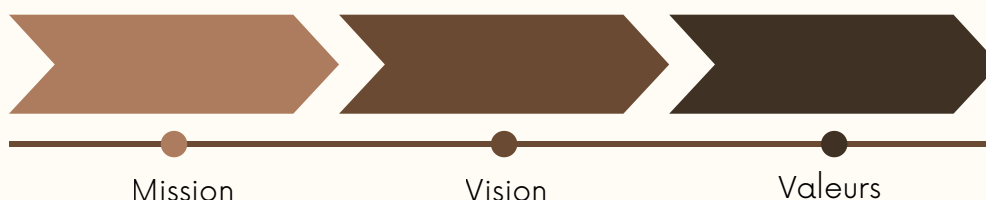
Portrait de l'organisme

Mission

Organisme de justice alternative de l'Abitibi-Témiscamingue, qui favorise la prévention des méfaits et la résolution de différends, en accompagnant la communauté, dans une approche de responsabilisation et de réparation.

Vision

Être la référence régionale en matière de justice alternative.



Valeurs

Tracer son chemin, c'est avancer avec des repères solides. À Liaison-Justice, nos valeurs agissent comme une boussole qui oriente chacune de nos actions et de nos relations : le respect, la disponibilité, l'autonomie, la confidentialité et l'harmonie.

« La seule véritable erreur est celle dont on ne retire aucun enseignement. »
— John Powell

Philosophie et approche

Chez Liaison-Justice, chaque personne est accompagnée avec respect et bienveillance pour avancer dans son propre parcours. Notre approche humaine et collaborative favorise la prévention, la responsabilisation et la réparation, permettant à chacun de prendre conscience de ses gestes, de réparer les torts et de progresser vers un chemin porteur de sens et de justice.



Clientèle

- Adolescents âgés de 12 à 17 ans ayant commis un geste contrevenant à une loi ou un règlement au Québec;
- Adultes ayant commis un geste contrevenant à une loi;
- Personnes victimes d'un délit impliquant un adolescent âgé de 12 à 17 ans ou un participant au programme de mesures de rechange général pour adultes;
- Élèves en prévention scolaire;
- Toute personne d'un organisme ou de la communauté qui vit un conflit nécessitant un soutien ou de l'accompagnement.

Mot de la présidente

C'est en mars 2025 que j'ai commencé mon implication au sein de Liaison Justice, une mission qui me tient profondément à cœur : offrir une deuxième chance aux jeunes et aux adultes de notre communauté. C'est aussi dans cet esprit que j'ai accepté, en septembre 2025, le rôle de présidente du conseil d'administration afin de contribuer davantage à l'évolution de l'organisation et à ses valeurs, telles que le respect, l'autonomie, la disponibilité, la confidentialité et l'harmonie.

Le thème de cette année, Tracer son chemin, représente bien la réalité vécue par notre organisation et les personnes que nous accompagnons. Malgré les défis, chacun avance à son rythme, construit son parcours et cherche à se diriger vers un avenir plus stable et porteur d'espoir.

L'année 2025-2026 aura été marquée par plusieurs changements importants. La réalité financière nous a amenés à revoir certaines façons de faire, tant au niveau des ressources humaines que de l'organisation du travail. Ces ajustements ont demandé beaucoup d'adaptation à l'équipe, mais ils ont également permis de mieux répondre aux besoins grandissants de notre clientèle, notamment avec l'ajout d'une ressource au Lac Simon et l'embauche d'une coordonnatrice clinique.

Je tiens aussi à souligner l'esprit d'entraide et l'engagement remarquable des employés. Merci à toute l'équipe pour votre dévouement et votre confiance à travers cette période de transition.

Je tiens également à remercier chaleureusement Caroline Nadeau, directrice générale. Caroline incarne profondément la bienveillance. Par son écoute, ses encouragements, ses attentions délicates, elle prend soin des gens qui l'entourent et contribue à créer un milieu humain et mobilisateur.

Je souhaite également reconnaître l'engagement des membres actuels et sortants du conseil d'administration, ainsi que leur implication soutenue et leur précieux apport à la mission de l'organisation.

Alors que nous amorçons 2026-2027, je nous souhaite une année plus sereine, empreinte de stabilité, de collaboration et d'espoir.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement envers notre mission.

Conseil d'administration



Mot de la directrice

L'année 2025-2026 a été une année de mouvement, d'adaptation et d'avancement, une année où nous avons collectivement choisi de tracer notre chemin, malgré un contexte communautaire exigeant. Chaque défi rencontré a été l'occasion de revoir nos façons de faire, de nous ajuster et de continuer à avancer avec conviction.

Parmi les changements marquants, le déménagement de notre bureau de Rouyn-Noranda au centre-ville représente un pas important pour l'organisme. Ce nouvel espace favorise une plus grande proximité avec notre clientèle.

Cette année a également été synonyme de rayonnement. Lors du congrès de notre regroupement provincial, nous avons eu l'opportunité de présenter notre programme de prévention scolaire. L'engouement suscité par ce projet a été une grande source de fierté et une reconnaissance tangible de la qualité du travail accompli par notre équipe.

Je tiens à souligner le travail remarquable des intervenantes œuvrant auprès de la clientèle autochtone. Leur engagement, leur sensibilité et leur respect des réalités culturelles contribuent concrètement à faire une différence dans la vie des adolescents accompagnés. Le développement et l'animation de groupes en développement des habiletés sociales (DHS) témoignent de leur volonté d'innover, de s'adapter et d'offrir des espaces sécurisants et porteurs de sens pour les jeunes.

2025-2026 a aussi été une année d'action et de croissance d'équipe. L'arrivée de nouvelles collègues, aux compétences diversifiées et à l'approche professionnelle complémentaire, a enrichi notre milieu et renforcé notre capacité collective à répondre aux besoins. Malgré une année intense, parfois sans répit, nous avons su nous entraider, consolider nos forces et avancer ensemble.

Je souhaite adresser un merci sincère à toute l'équipe professionnelle pour son dévouement, sa solidarité, son cœur pour la mission et sa passion pour la clientèle. Votre capacité à prêter main-forte, à demeurer engagées et à croire en l'impact de votre travail est au cœur de l'évolution de l'organisme.

Un merci tout aussi important aux membres du conseil d'administration, qui croient profondément en la mission et au potentiel de Liaison-Justice. Votre désir de faire évoluer l'organisme contribue à son rayonnement et à sa stabilité.

Enfin, je tiens à souligner de façon particulière l'implication de la présidente et de la vice-présidente, qui ont porté des dossiers urgents au cours des dernières semaines avec écoute, disponibilité et engagement. Votre confiance envers l'équipe, votre capacité d'action et votre humanité témoignent de votre volonté sincère de voir l'organisme évoluer positivement. Vous êtes des personnes de cœur et d'action, profondément investies dans le bien de Liaison-Justice.

L'année 2025-2026 restera une année où, malgré les embûches, nous avons choisi d'avancer, de nous adapter et de tracer un chemin fidèle à notre mission.

Équipe



**Caroline
Nadeau**
Directrice



**Anik
Vachon**
Coordonnatrice
clinique



**Jennifer
St-Laurent**
Coordonnatrice
PMRG



**Johanne
Gauthier**
Secrétaire



**Manon
Richard**
Intervenante



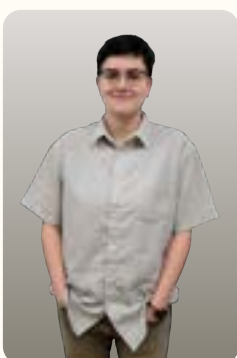
**Audrey
Robert**
Intervenante



**Mélissa
Howison**
Intervenante



**Josie-Anne
Thériault**
Intervenante

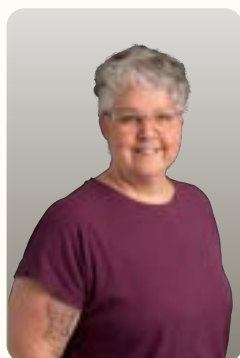


**Émilie
Fleury**
Intervenante



**Alexandra
Larouche-Fortier**
Intervenante

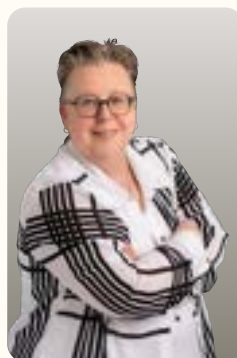
Au fil du chemin parcouru cette année, certains collègues ont pris d'autres directions. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leur contribution au sein de Liaison-Justice.



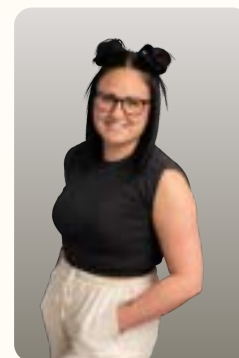
Mélissa Rancourt



Phillip Dupuis



Pascale Blais



Kim Tremblay

A person with brown hair, wearing a blue hoodie, blue jeans, and brown sneakers, is sitting on a mossy log in a forest. They are looking out over a misty, green landscape. The text "Partie 2" is overlaid in white on the image.

Partie 2

LSJPA



Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)

La LSJPA encadre les jeunes de 12 à 17 ans en privilégiant des mesures adaptées qui favorisent la responsabilisation, la réadaptation et la réinsertion sociale. Elle propose différentes avenues, judiciaires ou extrajudiciaires, permettant aux adolescents de tracer leur chemin tout en assurant la protection du public et le respect de leurs droits.



237 dossiers

- 24 Abitibi
- 22 Abitibi-Ouest
- 28 Rouyn-Noranda
- 18 Témiscamingue
- 145 Vallée-de-l'Or

- 19 Programmes de Renvoi
- 134 Sanctions extrajudiciaires
- 180 Peines spécifiques
- 1 Code de procédure pénale

334 mesures

Mesures extrajudiciaires



19 Renvois

Programme de Renvoi

Cette mesure de sensibilisation, proposée par le policier lors d'une infraction mineure, s'inscrit dans le volet des mesures extrajudiciaires. Elle constitue une alternative à la judiciarisation permettant à l'adolescent de tracer un chemin de prise de conscience et de responsabilisation dès les premières étapes de l'intervention. Le jeune est orienté vers Liaison-Justice sans ouverture de dossier judiciaire.

Cette mesure vise à favoriser une intervention rapide, à prévenir la récidive et à soutenir la réinsertion sociale, tout en permettant une réparation souvent symbolique ou communautaire du tort causé.

Séance d'information - Mesures extrajudiciaires

Dans le but de tracer un chemin d'intervention simple et accessible, Liaison-Justice a tenu des séances d'information destinées aux policiers. Développées en collaboration avec des policières de la Sûreté du Québec, ces rencontres visaient à mieux les outiller sur un programme facilement utilisable, afin de favoriser les références et une intervention rapide et adaptée auprès des adolescents.



Mesures de réparation envers la personne victime

La personne victime, au cœur de la justice réparatrice

La participation des personnes victimes permet d'éclairer le processus et de soutenir un chemin de responsabilisation et de réparation pour les adolescents. Dans le cadre de la LSJPA, elles sont informées des démarches en cours et peuvent, si elles le souhaitent, exprimer leur vécu et contribuer au processus de justice réparatrice.



134
consultations
victimes

Lorsque la médiation est envisagée, des rencontres individuelles préalables permettent à chaque personne de se préparer, d'exprimer ses émotions et d'être entendue. Selon la situation, différentes formes de réparation peuvent être proposées, favorisant le dialogue, la reconnaissance des torts et la responsabilisation du jeune dans un cadre respectueux et encadré par Liaison-Justice.

12 médiations



Une médiation a été réalisée entre un jeune contrevenant reconnu coupable de vol et la victime de cette infraction. L'adolescent a largement dépassé nos attentes par son implication dans la rencontre d'échange. Son éloquence, la maturité de ses prises de conscience et la clarté de ses propos ont permis à la victime d'être rassurée et de tirer une grande satisfaction de la rencontre. Ses excuses sincères ont touché la victime qui avait comme simple souhait d'aider l'adolescent afin de lui permettre un meilleur avenir.

Lorsque la médiation ne peut pas avoir lieu ou n'est pas retenue, le chemin de réparation demeure possible autrement. L'adolescent peut alors se voir proposer des mesures adaptées, telles qu'une lettre d'excuses, une compensation financière ou des travaux réalisés au bénéfice de la personne victime, lorsque cela a été souhaité ou discuté lors de la consultation victime. Ces mesures permettent de maintenir une démarche de responsabilisation concrète, même en l'absence de rencontre directe, tout en respectant le rythme et les besoins de chacun.

42 lettres d'excuses

- SEJ :** 12 médiations
17 lettres d'excuses
2 compensations financières pour un total de **750\$**
1 mesure de travaux au profit de la personne victime de **10 heures**
- PS :** 30 lettres d'excuses



L'adolescent souligne ses prises de conscience quant à l'importance de réfléchir avant d'agir et de discuter avec des adultes de confiance afin de faire les bons choix. Il réalise de plus en plus le mal qu'il a pu faire et démontre un regret sincère, autant face à ses actes que sur les impacts vécus par la victime. Somme toute, il est fier de son niveau de responsabilisation et de son implication dans la réalisation de sa mesure.

Mesures de réparation envers la communauté



**4699
heures**

Travaux communautaires / travaux bénévoles

Les travaux communautaires et bénévoles permettent aux adolescents de tracer un chemin de responsabilisation en s'impliquant concrètement dans leur communauté, à travers des heures de travail non rémunérées en guise de réparation. Ces mesures favorisent la prise de conscience des conséquences des gestes posés et offrent l'occasion de développer des intérêts, des compétences et un sentiment de valorisation. Un jumelage est réalisé avec un organisme d'accueil afin d'assurer une expérience adaptée, soutenante et favorisant la réussite du parcours du jeune.

SEJ : 58 mesures de travaux communautaires pour un total de **1198 heures**

PS : 73 mesures de travaux bénévoles pour un total de **3501 heures**



Nous avons parfois la chance, comme intervenant, d'assister à des parcours exceptionnels. Une adolescente, entre autres, a su nous éblouir par sa maturité et son engagement dans le cadre de sa mesure de travaux bénévoles. Nous avons pu la voir évoluer à une vitesse fulgurante. Alors que sa timidité l'empêchait d'aller seule au dépanneur, son expérience au sein de l'organisme d'accueil lui a permis de développer ses compétences sociales et de prendre confiance en elle. À notre grand étonnement, elle se propose maintenant pour aller chercher des cafés, et ce, sans y être accompagnée.

Don à la communauté

Le don à la communauté permet à l'adolescent de tracer un chemin de réparation en posant un geste concret et significatif envers un organisme ou une cause sociale. Cette mesure favorise la prise de conscience des conséquences de ses actions, le développement d'un sentiment d'appartenance et une meilleure compréhension des réalités sociales. Elle soutient ainsi une démarche de responsabilisation et de justice réparatrice, tout en contribuant positivement à la collectivité.



3825 \$

SEJ : 5 mesures pour un total de **2325 \$**

PS : 1 mesure pour un total de **1500 \$**

Travaux compensatoires

Dans la continuité des mesures de réparation envers la collectivité, Liaison-Justice offre également un service d'accompagnement en travaux compensatoires destiné aux adolescents de 14 à 17 ans. Cette mesure permet aux jeunes, qui ne peuvent acquitter une amende liée à une infraction, de s'engager dans une démarche de responsabilisation en effectuant des heures de travail non rémunérées au sein d'un organisme communautaire. Ainsi, la sanction prend la forme d'une contribution concrète et utile à la collectivité, tout en favorisant une prise de conscience et un engagement positif du jeune dans son milieu.

1 dossier pour un total de 32 heures

Organismes d'accueil

Liaison-Justice s'appuie sur la collaboration de nombreux organismes d'accueil de la région. Leur engagement permet aux adolescents de vivre une expérience positive favorisant le développement de compétences, la confiance, l'estime de soi et le sentiment de valorisation. Ces milieux d'accueil jouent un rôle essentiel dans leur cheminement, en leur offrant l'occasion de tracer un chemin plus positif et constructif à travers l'action et l'apprentissage.

Nous remercions sincèrement les **48 organismes** qui ont accueilli des adolescents cette année, ainsi que les superviseurs et membres de l'équipe pour leur ouverture, leur disponibilité et leur contribution essentielle au bon fonctionnement de la justice alternative.

Accueil d'Amos	Maison de la famille de Val-d'Or
Association créative de Cadillac	Maison des jeunes de Rouyn-Noranda
Centre de formation professionnelle de Val-d'Or	Maison des jeunes Desjardins d'Amos
Centre de guérison Waseskun	Mont Fenouillet à cheval
Centre de Santé de Lac Simon	Municipalité de Duparquet
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Municipalité de Moffet
Centre Jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	Municipalité de St-Édouard-de-Fabre
Club de boxe Abitémis	Osisko en Fête
Club de boxe de Rouyn-Noranda	Paroisse Saint-Martin-de-Tours
Club de l'âge d'or "Les Pensées" de Rollet	Refuge La Bonne Étoile
Club des Aînés de la Vallée de l'Or	Refuge pour animaux du Témiscamingue
Comité des loisirs de Rollet	Résidence Marguerite D'Youville
Communauté - Conseil des Anicinapek de Kitcisakik	Service d'entraide familiale de Val-d'Or
Corporation des cimetières de Val-d'Or	SPCA de Val-d'Or
Dépanneur Pakigan de Kitcisakik	SPCA d'Abitibi-Ouest
École Amikobi	Tim Hortons
École Amik-Wiche	Ville de La Sarre
École secondaire La Concorde	Ville de Matagami - Centre civique
Fun Sport Canada	Ville de Rouyn-Noranda
Gazonord Inc.	Ville de Senneterre
Liaison-Justice	Ville de Val-d'Or - Service sports et plein air
Maison de la famille de Rouyn-Noranda	

Un merci tout spécial aux cinq organismes au sein desquels le plus grand nombre d'heures a été effectué.



Mesure de développement des habiletés sociales



111 DHS

**(878 heures
d'intervention)**

Développement des habiletés sociales (DHS)

Les mesures de développement des habiletés sociales permettent aux adolescents d'acquérir des outils concrets pour mieux orienter leur parcours. À travers des activités ciblées, liées à la nature de l'infraction, ces mesures favorisent la gestion des émotions, la prise de décisions responsables et l'adoption de comportements respectueux. Les programmes offerts soutiennent les jeunes à tracer un chemin plus conscient, en leur permettant de comprendre l'impact de leurs gestes et faire des choix favorisant une progression positive.

Des ateliers en groupe ont été réalisés au Lac Simon afin de favoriser un chemin d'apprentissage collectif. Travaillant sur une même thématique, cette méthode a permis d'atteindre efficacement les objectifs de la LSJPA, tout en favorisant des échanges enrichissants, propices à la réflexion et à la responsabilisation.

SEJ : 39 programmes DHS pour un total de **296 heures**

PS : 72 programmes DHS pour un total de **582 heures**



Contribuer au cheminement des adolescents est ce qui me motive chaque jour dans mon travail. Chaque adolescent possède un potentiel unique, mais plusieurs traversent des périodes difficiles. Pouvoir les accompagner, permet d'observer de belles prises de conscience. Chaque intervention, chaque échange et chaque moment investi auprès d'eux sèment quelque chose de positif qui pourra influencer leur parcours à long terme.

Liste des délits

461 délits

PARTIE III - Armes à feu et autres armes

Port d'arme dans un dessein dangereux	15
Total :	15

PARTIE IV - Infractions contre l'application de la loi et l'administration de la justice

119 à 139 : corruption et désobéissance	3
129a) entraver ou résister à un agent de la paix ou un fonctionnaire public	11
140 : méfait public	1
144 : bris de prison	3
145(2) à 145(5.1) : omission de comparaître ou de se conformer à condition	13
Total :	31

PARTIE V - Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes mœurs, inconduite

151 à 153.1 : contacts sexuels et incitation à des contacts sexuels	3
163 à 172.1 : corruption de mœurs	10
173 et 174 : actions indécentes et exhibitionnisme	1
177 : intrusion de nuit	1
Total :	15

PARTIE VIII - Infractions contre la personne et la réputation

219 à 221 : négligence criminelle	3
249 à 254 : conduites dangereuses, fuites, facultés affaiblies	2
264 : harcèlement criminel	10
264.1 : proférer des menaces	40
265 : voies de fait	136
267 : agression armée ou infliction de lésions corporelles	2
267a) : voies de fait armées	36
268 : voies de fait graves	6
270, 270.1 : voies de fait contre un agent de la paix	18
271 : agression sexuelle	6
279 à 283 : enlèvement, prise d'otages, rapt et séquestration	5
Total :	264

PARTIE IX - Infractions contre les droits de propriété

322 à 333 : vol	7
334 b) : vol de 5000\$ et moins	31
335 à 342 : infractions ressemblant aux vols	1
343, 344 : vol qualifié	3
345 : vol de courrier	1
348 à 350 : introduction par effraction	13
351(2) déguisement dans un dessein criminel	12
354 : possession de biens criminellement obtenus	3
361 à 427 : escroquerie, faux, fraudes et supposition de personnes	4
Total :	75

PARTIE XI - Actes volontaires et prohibés concernant certains biens

430 (1) méfait	9
430(3) : méfaits de plus de 5000\$	7
430(4) : méfaits de 5000\$ et moins	34
433 à 436.1 : crime d'incendie	1
444 à 447 : blesser, tuer et cruauté envers les animaux	2
Total :	53

PARTIE XII - Infractions relatives à la monnaie

448 à 462 : infractions relatives à la monnaie	1
Total :	1

PARTIE XXVII - Déclarations de culpabilité par procédure sommaire

811 : manquement à l'engagement de l'article 83.3 ou 810	1
Total :	1

LSJPA

137 : défaut de se conformer à une décision ou une peine	1
Total :	1

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

4 : possession de substances	1
5(2) : possession en vue de trafic	1
Possession d'une substance inscrite à l'annexe I	3
Possession d'une substance inscrite à l'annexe III	1
Total :	6

“

**« En soutenant nos jeunes, nous investissons
dans notre avenir. »**

– Charles III

A person is seen from behind, standing in a lush forest. They are wearing a yellow t-shirt with dark blue trim at the neck and sleeves, light-colored pants, a dark blue fedora-style hat with a gold cord, and a dark blue backpack with brown leather straps and a flap. They are looking towards a small stream or waterfall in the distance, surrounded by dense green foliage and tall trees. The ground is covered in fallen leaves and rocks.

Partie 3

PMRG

Le Programme de mesures de rechange général propose une approche de justice réparatrice permettant de tracer un chemin de responsabilisation et de réparation pour les adultes accusés de certaines infractions criminelles.



Lorsqu'une victime accepte de participer, la médiation est la mesure privilégiée, permettant un dialogue encadré et des gestes de réparation adaptés à la situation.

8 consultations victimes

5 médiations

3 versements à la victime

Lorsque la médiation n'est pas possible, d'autres mesures sont proposées, telles que des rencontres de sensibilisation, des travaux bénévoles au sein de la collectivité, ou un don à un organisme significatif pour la personne impliquée. Ces démarches visent à favoriser la prise de conscience et la réparation des torts causés.

36 dons

6 travaux bénévoles

16 mesures de sensibilisation

10 mesures à déterminer

1 infaisable

2 non complétés

4 échecs

Ce programme permet d'éviter une judiciarisation plus lourde tout en favorisant une approche humaine et constructive. Liaison-Justice assure l'application du programme sur un vaste territoire, contribuant ainsi à une justice plus accessible et adaptée aux réalités régionales.



83 dossiers

- 5 Abitibi
- 10 Abitibi-Ouest
- 31 Rouyn-Noranda
- 14 Témiscamingue
- 23 Vallée-de-l'Or



Un participant du PMRG nous partage qu'effectuer un don dans un organisme dans lequel des membres de sa famille bénéficient des services, lui a apporté beaucoup de fierté. Il dit avoir compris le sens de la démarche et ce que cela lui a apporté comme valorisation. Il sent qu'il a vraiment réparé son geste.



Un participant et sa conjointe nous remercient de l'écoute, du respect et de l'accompagnement que nous avons offert dans le cadre de leur démarche. Ils se sont sentis entendus et soulagés à la suite de nos explications du processus du programme.



Une participante au programme nous dit avoir apprécié l'accompagnement dans les diverses étapes de sa mesure de réparation envers la collectivité. Elle a aimé nos explications et s'est sentie rassurée à la suite de notre première rencontre.

“

**« La gloire n'est pas de ne jamais tomber,
mais de se relever à chaque chute. »**
— Nelson Mandela

A woman with long dark hair, wearing a blue t-shirt and a brown backpack, is shown in profile from the waist up. She is looking towards the right, with her right hand raised to her forehead as if shielding her eyes from the sun. The background is a vast, hazy landscape of rolling hills or mountains covered in dense green vegetation. The overall lighting is soft and warm, suggesting a sunrise or sunset. The text "Partie 4" is overlaid in the center of the image in a large, white, sans-serif font.

Partie 4

Projets et activités

Prévention de la criminalité

La prévention permet d'amorcer un chemin différent dès le début du parcours des jeunes. Par des activités de sensibilisation en milieu scolaire, Liaison-Justice les accompagne dans la compréhension du système de justice, de leurs droits et de leurs responsabilités afin de soutenir des choix éclairés.



Le programme Passe ton tour, destiné aux jeunes de 12 à 13 ans, présente la LSJPA, les conséquences d'une infraction, les impacts sur les victimes ainsi que le rôle des intervenants du système judiciaire. Offert en classe à l'aide d'outils interactifs, il favorise la réflexion, le dialogue et la responsabilisation.

492 élèves

Les rencontres de sensibilisation à la LSJPA complètent cette démarche préventive. Elles sont offertes à la demande des écoles ou des parents lorsqu'une intervention est souhaitée sans dépôt de plainte officielle. Dans un cadre sécuritaire, elles permettent aux jeunes de réfléchir à leurs comportements, de prendre conscience de leurs impacts et d'être orientés vers des choix plus responsables et respectueux.

7 élèves

Compte à rebours - La seconde qui peut tout changer

Cette activité, réalisée dans le cadre de la semaine de prévention des dépendances, est un projet concret issu de la concertation dans le secteur Rouyn-Noranda. Elle vise la prévention des risques associés à l'usage de substances psychoactives chez les adolescents et adolescentes de 3^e secondaire. Chapeauté par le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, le projet rassemble plusieurs partenaires, tels que la Maison des jeunes, Le Carrefour, Arrimage jeunesse, le Centre de services scolaire et la Sûreté du Québec.

Les objectifs poursuivis sont multiples. D'abord, cette activité permet aux jeunes de constater concrètement les conséquences liées aux bons et aux mauvais choix en matière de consommation de substances, tout en les sensibilisant aux répercussions que ces choix peuvent avoir dans différentes sphères de leur vie. Elle constitue également une occasion de leur transmettre une information juste et adaptée afin qu'ils puissent faire des choix éclairés concernant la consommation d'alcool ou de drogues et ainsi prévenir les comportements à risque associés à leurs habitudes de consommation.

478 élèves

Option-Dialogue

La médiation citoyenne est un processus volontaire, confidentiel et impartial permettant à des personnes en conflit de tracer un chemin vers une solution commune, dans un cadre de dialogue et de compréhension mutuelle.

Le service a été mis sur pause au cours de l'année en raison d'un manque d'effectif et de contraintes budgétaires. Les personnes ont toutefois été référées vers les Centres de justice de proximité afin d'assurer la continuité de l'accompagnement.

Une dizaine de demandes ont été reçues, témoignant de besoins présents dans la communauté.



ASSOJAQ

Depuis 2012, Liaison-Justice est membre de l'Association des organismes de justice alternative du Québec (ASSOJAQ), un regroupement provincial qui soutient le développement de pratiques en justice alternative. Cette implication permet de tracer un chemin collectif d'innovation et de partage d'expertise à l'échelle du Québec.



Grâce aux comités, aux activités de concertation et au congrès annuel, les membres échangent sur leurs pratiques et contribuent à l'amélioration continue des services. L'organisme participe également activement à la vie associative du regroupement, notamment par son implication dans certains comités.



L'ASSOJAQ représente, mobilise et soutient les organismes dans une perspective de prévention, d'intervention et de transformation sociale, contribuant ainsi à améliorer les milieux de vie.

Implication

- 12 réunions du Conseil d'administration
- Congrès 2025
- Assemblée générale annuelle
- Comités : Dotation, Ingénierie de la médiation, Médiation citoyenne, Politique et vie associative, Congrès 2026
- Projet de recherche en médiation citoyenne
- 3 rencontres pour l'amélioration des pratiques





Partie 5

Implication dans la communauté

Engagement et concertation

L'engagement et la concertation permettent à Liaison-Justice de tracer un chemin collectif avec ses partenaires afin de répondre aux besoins des milieux. Cette collaboration favorise le partage d'expertises, une meilleure compréhension des réalités locales et la mise en place d'actions concertées ayant un impact concret dans la communauté.

- Partenaires jeunesse – Rouyn-Noranda
- Table Priorités jeunesse – Rouyn-Noranda
 - Comité Compte à rebours
 - Comité Arrimage en dépendances
- Concertation jeunesse – Témiscamingue
- Violence conjugale et sexuelle – Vallée-de-l'Or
- RLP jeunesse – Vallée-de-l'Or
- Table jeunesse – Senneterre
- Table régionale LSJPA



Représentation et engagement communautaire

Notre engagement social passe par un enracinement fort dans la communauté témiscabitiébienne. Tracer notre chemin, c'est être présent là où les liens se créent et où les échanges prennent leur sens. Lorsque l'occasion se présente, nous participons aux rencontres et événements afin de représenter l'organisme, faire connaître notre mission et nos services, et contribuer activement au dialogue avec nos partenaires. Cette présence soutient un chemin collectif basé sur la collaboration et l'engagement communautaire.

- Techniques d'éducation spécialisée : 33 élèves
- Techniques d'intervention en criminologie : 20 élèves
- Techniques policières : 45 élèves
- « Speed jobbing » stages et emplois au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
 - Intervention en criminologie : 8 élèves
 - Techniques de travail social : 23 élèves
 - Techniques d'éducation spécialisée : 25 élèves
- Sexual Education Day (Noranda School & Golden Valley) : 90 élèves
- Présentation provinciale – Mesures extrajudiciaires (PIMS Nicolet) : 40 élèves

Collaboration et partenariat

Nous traçons notre chemin grâce à des collaborations étroites avec de nombreux partenaires de la région et du Québec. Ces liens, jumelés à notre travail quotidien, soutiennent la mise en œuvre de nos différents programmes et renforcent les pratiques de Liaison-Justice



Amélioration des pratiques

- Rencontre avec les déléguées à la jeunesse
- Rencontre avec la chef des déléguées à la jeunesse
- Rencontre avec deux directrices d'OJA à Boisbriand
- Rencontre avec deux intervenantes de l'OJA de l'Alternative Outaouais - Fonctionnement de la DHS de groupe
- Consultations des OJA membres de l'ASSOJAQ - Structure organisationnelle
- CC Consultants - Coaching RH et accompagnement à l'embauche

Rencontres de partenariat

- CAFA – Communauté de pratique
- CDC - Déjeuner de la Bonne Année
- PMRG – Les magnifiques
- PMRG – Rencontres partenaires
- SQ - Développement de la présentation provinciale - Mesures extrajudiciaires
- PSOC - Présentation des résultats du sondage sur les services d'organisation communautaire et le Programme de soutien aux organismes communautaires
- Centre de justice de proximité d'Amos - Présentation des services
- MAMH - Rencontres pour projet déménagement
- Chambre de commerce - Journée RH
- Centre de bénévolat - Projet déménagement
- Pro-Bono - Projet étudiant sur la justice réparatrice
- Emploi-Québec - Subvention
- CALACS - Formation possible
- Mino Obigiwasin - Présentation des services

“

**« Le plus grand bien que nous puissions faire
aux autres n'est pas de leur communiquer
notre richesse, mais de leur révéler la leur. »**

– Louis Lavelle

A photograph of a person standing on the hands of another person in a field at sunset. The person on top is wearing a purple shirt and black leggings, with arms outstretched. The person on the bottom is wearing blue jeans and is lying on their back with arms outstretched. The background shows a sunset over mountains and a field of green grass with yellow flowers.

Partie 6

Avancement organisationnel

Conseil d'administration

16 rencontres

3 comités actifs : RH/restructuration, Embauche Coordo clinique, Budget

2 dîners d'accueil de nouveaux membres

Formations

L'équipe participe régulièrement à des formations afin de maintenir ses compétences à jour, autant en intervention qu'en administration et en ressources humaines. Cette démarche soutient l'évolution de nos pratiques et renforce la qualité de nos services.

Intervention

- Journée régionale sur le contrôle coercitif
- Journée LSJPA - Acteurs sociojudiciaires
- Journée échange et formation, ASSOJAQ
- Wedokodadowiin - Travaillons ensemble, Formation continue UQAT
- Programme de sanctions extrajudiciaires, Ministère de la justice
- Journée des juristes LSJPA
- Conférences connexion (Les jeunes et la santé mentale) :
 - Tokoha
 - Solitude chez les jeunes : ce qui a changé
 - Doppelgänger
 - La caverne de Serge: Prévenir la violence chez les garçons
 - Les jeunes face à la radicalisation

Gestion et administration

- Système informatique, Sharepoint et OneDrive, MicroAge
- Chaque seconde compte: Être prêt à réagir après une attaque
- De l'alerte à l'action - simulation cyber en direct
- Déjouez l'hameçonnage avant qu'il ne frappe
- Développer son leadership en travaillant sur ses forces, CCIRN
- Briser la glace, changeons les règles, CCIRN
- Plateforme CIBC
- Les critères de ACA, CROC-AT
- Trajet 2020 - Ouverture de dossiers
- Introduction à loi 27 - Les risques psychosociaux
- Régime de retraite

Vie associative

Cette année, l'équipe a continué de tracer son chemin dans l'entraide, le plaisir et la complicité. Une journée culturelle vécue avec nos collaborateurs du Lac Simon a offert un moment humain marquant, fait de partages, d'émotions et de découvertes culturelles. Des activités rassembleuses ont aussi ponctué l'année : un BBQ estival accompagné d'un quiz d'équipe, une amicale compétition de tour en spaghettis et une sortie à Escario. Des moments simples et précieux qui renforcent les liens et nourrissent le plaisir de travailler ensemble.



5 rencontres régionales
4 rencontres Les extraordinaires
1 fois par semaine, par pôle : rencontre de début de semaine

Financement

Liaison-Justice remercie ses principaux bailleurs de fonds pour leur soutien essentiel, qui permet de tracer un chemin stable et durable pour ses services. Le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) appuie la mission de l'organisme en lien avec la LSJPA, tandis que le Ministère de la Justice soutient la mise en œuvre du Programme de mesures de rechange général pour adultes (PMRG).

Ce financement contribue directement à offrir des services adaptés aux besoins du milieu et à assurer la continuité des interventions en justice alternative.



« Les jeunes ne sont pas seulement des bénéficiaires, ils sont les partenaires essentiels du changement. »

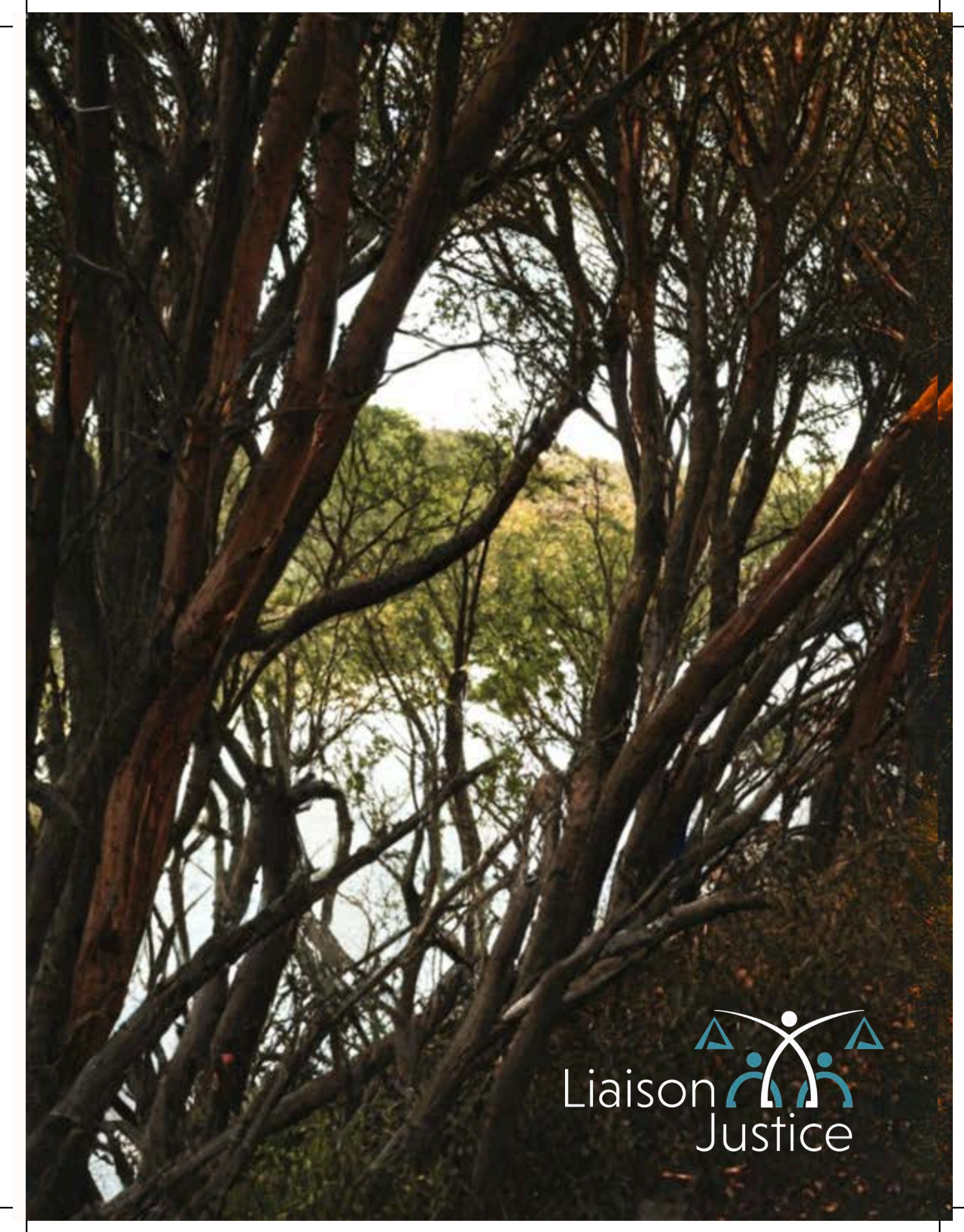
– Kofi Annan

Critères de l'ACA

- Critère 1** Être un organisme à but non lucratif
- Critère 2** Être enraciné dans la communauté
- Critère 3** Entretenir une vie associative et démocratique
- Critère 4** Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques et ses orientations
- Critère 5** Avoir été constitué à l'initiative des gens de la communauté
- Critère 6** Poursuivre une mission sociale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale
- Critère 7** Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges, axées sur la globalité de la problématique abordée
- Critère 8** Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public

Représentations des critères de l'ACA au sein du rapport annuel

Introduction	5
Mission, vision, valeurs, philosophie et approche, clientèle	1-4-6
Mot de la présidente, conseil d'administration	2-3-4-8
Mot de la directrice	4
Équipe	3
Mesures extrajudiciaires	6-7
Mesures de réparation envers la victime	6-7
Mesures de réparation envers la communauté	2-6-7
Travaux compensatoires	2
Développement des habiletés sociales	6-7
Organismes d'accueil	2-3-6-7
Programme de mesures de rechange général	6-7
Prévention de la criminalité	2-6-7
Option-Dialogue	2-6-7
ASSOJAQ	2-7
Implication dans la communauté	2-6-7
Avancement organisationnel	3-6-7



Liaison 
Justice